

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30311**

### Intitulé

MASTER : MASTER Economie sociale et solidaire

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Haute Bretagne Rennes II

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université Haute Bretagne Rennes II, M. Le Recteur chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 340n Spécialités plurivalentes des services à la collectivité (conception), 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Création ou gestion d'une entreprise sociale ou une initiative solidaire
- Conduite de la politique de l'entreprise en matière de valorisation de l'économie sociale et solidaire.
- Coordination des projets sociaux du point de vue humain, technologique, économique et social.
- Intégration du projet social et solidaire dans une perspective stratégique via la communication en interne et externe, l'évaluation des actions menées et la promotion de valeurs éthiques dans les pratiques professionnelles.
  - Mettre en place une coopérative à partir d'outils juridiques et comptables
- Développer des projets de l'économie solidaire à partir d'une méthodologie rigoureuse, les conduire en liaison avec les partenaires institutionnels
- Définir et piloter la stratégie financière d'organisations solidaires
- Adapter les outils de traitement statistiques de données, réaliser des études en économie sociale et solidaire
- Analyser des données et les restituer en une information opérationnelle d'aide à la décision pour les entreprises et les collectivités
- Participer à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement en intégrant des préoccupations d'ordre économique, d'ordre social, d'ordre environnemental.
- Faciliter le travail partenarial, prendre en compte le contexte, les initiatives locales et les avis de la population.

#### Compétences pré-professionnelles

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

#### Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- O Administration publique
- Q Santé humaine et action sociale
- S Autres activités de services

Chargé(e) d'études, responsable d'études socio-économiques  
 Chef de projet en développement solidaire  
 Chargé(e) de mission, chargé(e) d'études auprès des collectivités locales  
 Chargé(e) de mission développement local  
 Agent de développement  
 Conseiller en développement

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**M1403** : Études et perspectives socio-économiques

**K1404** : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

**K1802** : Développement local

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

**Master arrêté du 25 avril 2002 JO n° 99 du 27 avril 2002**

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juin 2017 accréditant l'université Rennes-II pour la délivrance des diplômes nationaux

Arrêté 20120099-01 du 3 juillet 2012

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

##### Autres sources d'information :

[www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr)

##### Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

Habilitation 2008-2012 : Politique d'emploi et ressources humaines

Habilitation 2013-2017 : Entrepreneuriat et emploi dans les petites et moyennes organisations (fiche 16838)

**A partir de 2017, cette certification remplace la fiche suivante :**

**- 16838 : MASTER Administration économique et sociale Spécialité : Entrepreneuriat et emploi dans les petites et moyennes organisations (EPMO)**